

**Plus de 760 000 \$ pour améliorer la gestion des matières résiduelles
dans la région de la Chaudière-Appalaches**

Chaudière-Appalaches, le 28 avril 2023 — Une somme de 764 075 \$ sera investie en 3 ans pour la concrétisation de l'Entente sectorielle de développement portant sur l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) en gestion de matières résiduelles (GMR) en Chaudière-Appalaches. Celle-ci a pour objectif d'améliorer les pratiques en GMR sur le territoire. Les partenaires de cette entente sont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les neuf MRC de la région et la Ville de Lévis, ainsi que le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA). Ce dernier agit en tant qu'organisme porteur du projet.

Le projet ***Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!*** produira et diffusera du contenu sur des sujets prioritaires par les partenaires, comme les trucs du bac bleu, quoi faire avec les résidus domestiques dangereux (RDD), les coûts réels de nos lieux d'enfouissement, la diminution du gaspillage alimentaire, la réduction à la source et le compostage.

Plusieurs fois par année, des campagnes régionales seront diffusées dans les hebdomadaires et sur les ondes des radios qui couvrent les territoires de notre région. La première campagne régionale sera lancée au début du mois de mai 2023 et portera sur les nombreux services rendus par les écocentres.

Des publications régulières de vidéos sur la page Facebook du projet appuieront les campagnes régionales, mais présenteront aussi des contenus sur plusieurs autres sujets pertinents en GMR.

De plus, à l'automne 2023, ***Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!*** coordonnera un événement qui permettra à des industries, commerces et institutions de notre région de partager de bonnes pratiques en GMR.

Enfin, les citoyens de Chaudière-Appalaches peuvent déjà trouver sur le site Web du projet, à l'adresse **reduirelenfouissement.ca**, plusieurs documents et liens utiles pour aider les citoyens à mieux gérer leurs déchets et quelques vidéos d'informations. Aussi, des animations de kiosques d'informations sur les GMR seront offertes lors de certains événements publics, ainsi que des chroniques radio pour les diffuseurs qui le désireront.

Citations :

« Cette entente est un pas de plus vers l'une de nos grandes cibles collectives : réduire l'enfouissement ! En connaissant mieux les défis — effectuer un meilleur tri des matières recyclables, mieux gérer les résidus domestiques dangereux, les résidus verts et les matières organiques, ou encore favoriser le réemploi —, les habitudes et les comportements pourront

être modifiés pour ainsi réduire davantage la quantité de déchets générés. En bout de piste, les effets seront assurément fort positifs pour l'environnement ! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« Grâce à la participation financière de notre gouvernement, la sensibilisation et l'éducation concernant les matières résiduelles seront bonifiées. Ainsi, l'entente favorisera l'atteinte des objectifs mis de l'avant dans les plans de gestion des matières résiduelles des MRC et de la Ville de Lévis. Nos collectivités seront mieux outillées pour faire le tri des matières qui vont au bac bleu, au bac brun ou au compost, mais aussi de celles qui doivent se diriger vers d'autres points de dépôt, comme les écocentres. »

Bernard Drainville, député de Lévis, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Nous avons tous à gagner à mieux gérer nos matières résiduelles, il est donc bienvenu d'allouer des ressources pour poursuivre la sensibilisation. Il y a encore d'énormes gains environnementaux et économiques à faire en triant mieux nos matières, c'est vrai pour les citoyens, mais de façon particulière aussi pour nos industries, commerces et institutions. »

Marc-Alexandre Brousseau, président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches et président du comité régional de sélection de projets du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité

« Nous sommes heureux de voir la région mettre des ressources en commun pour améliorer la gestion des matières résiduelles. Nous sommes fiers d'être l'organisme porteur de ce projet d'envergure et nous remercions les partenaires municipaux de nous accorder leur confiance. Soyez assurés que nous mettrons toutes nos énergies pour contribuer à ce que Chaudière-Appalaches participe activement au Plan stratégique 2022-2025 vers un Québec sans gaspillage. »

Véronique Brochu, présidente du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Faits saillants :

- La participation financière du MAMH s'élèvera à 614 000 \$. Elle s'inscrit dans le cadre du [volet 1 — Soutien au rayonnement des régions](#) du [Fonds régions et ruralité](#).
- Au total, les MRC et la Ville de Lévis y investiront 96 300 \$ en 3 ans.
- La contribution du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches à l'entente, laquelle s'échelonne jusqu'en 2025, s'élève à 53 775 \$.

– 30 –

Sources : François Lapointe

Coordonnateur des communications, CRECA
Initiative régionale en information, sensibilisation et
éducation en gestion des matières résiduelles
418 941-2550
francois.lapointe@creca.qc.ca

Léonie Bernard-Abel

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Affaires municipales
418 999-1939
leonie.bernard-abel@mam.gouv.qc.ca

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT c'est maintenant!

Québec 


CRECA
CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT
Chaudière-Appalaches

